Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 16

Artikel: Sous les armes
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-213846

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

56me ANNÉE — N° 16. Samedi 20 avril 1918.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

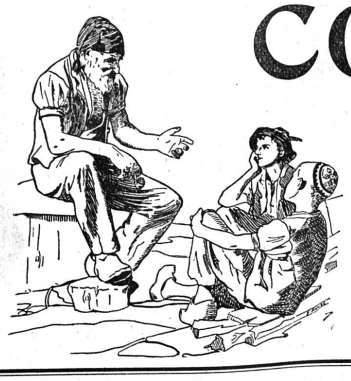

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (*1er étage*).
Administration (*abonnements, changements d'adresse*),
Imprimerie Ami FATIO & Cie, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
„ PUBLICITAS "
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : *Suisse*, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — *Etranger*, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : **Canton**, 15 cent. — **Suisse**, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — **Réclames**, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 20 avril 1918. — A propos du Major Davel (L. Mogeon). — Nos vielles chansons : La montée à l'alpage. — Une amusante requête (David-Joseph Nicole). — Tout en rondant (Mérine). — A propos d'une histoire (Guibert). — *On'a pouta farça* (David daô Teliet. — Les nouveaux riches (A. Lapie). Feuilleton : La Bibliothèque de mon oncle, par Rodolphe Tœpffer (suite). — Boutades.

A PROPOS DU MAJOR DAVEL

On sait que dimanche dernier, 14 avril, le groupe des « Vaudoises » de Lausanne et environs est allé déposer une couronne au pied de la statue du major Davel et chanter quelques chœurs patriotiques. Une autre couronne était déjà fixée au piédestal ; elle avait été déposée par la paroisse de St-Paul. A l'occasion de cette cérémonie et à propos de Davel, voici quelques détails intéressants :

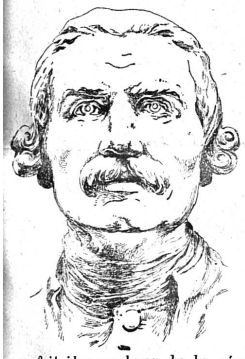

On a exprimé maintes fois la surprise de ce que le peuple vaudois ait attendu si longtemps pour élever un monument à la mémoire du major Davel et pour rendre ainsi à ce héros le témoignage de reconnaissance qui lui était dû par ses concitoyens. Comment, disaient quelques-uns, se fait-il que lors de la révolution de 1798, personne n'ait pensé à lui, alors que partout on évoquait le souvenir de Guillaume-Tell ?

Frédéric-César Laharpe, adversaire juré des Bernois, instigateur de la révolution vaudoise, prévue du reste par le Directoire, ignora-t-il Davel, chercha-t-il à se parer d'un prestige qui devait effacer celui du martyr de Vidy ?

Pour répondre à cette question, il suffit, comme l'avait déjà fait feu le colonel Secretan, [1] de consulter le registre des procès-verbaux de l'Assemblée provisoire. La preuve convaincante que l'ingratitude, la présomption, n'étaient pas dans le cœur de La Harpe, la voici :

Dans la séance du 7 mars 1798, « le citoyen président, ensuite de la lettre du colonel Laharpe lue dimanche dernier (l'Assemblée provisoire siégeait en permanence), demande qu'on s'occupe à élever un monument aux mânes des citoyens Davel et Laharpe (il s'agit d'Amédée, mort général sur le champ de bataille de Codogno, au service de la France, et qui avait été condamné en 1791 à la peine capitale par les Bernois).

Mais l'assemblée en tira une conclusion ne correspondant qu'en partie aux prémisses :

« Sur la motion du citoyen docteur Secretan, l'assemblée décrète qu'il sera élevé un monument à la mémoire du citoyen général Laharpe, laissant aux autorités futures le soin d'en effectuer et déterminer l'exécution. »

[1] Le général Amédée de la Harpe, Lausanne 1899.

Nous voudrions bien savoir comment il se fit que Davel fôt sacrifié par ce vote. Craignait-on la dépense à faire pour deux monuments ou suivait-on la morale évangélique de la parabole où il est question de l'ouvrier de la onzième heure ? Pourtant, il y avait entre Davel et Laharpe cette grande différence que le premier avait, lui seul, organisé l'entreprise de 1723, tandis que le second n'était que l'un des nombreux patriotes qui banquetèrent à Rolle, aux Jordils, à la Rasude, pour fêter l'anniversaire de la prise de la Bastille.

Quoiqu'il en soit, la solution intervenue ne consacra pas cette inégalité de traitement : Laharpe (Amédée) pas plus que Davel, n'eut de statue ; il ne l'a même pas encore. Ses mânes doivent se contenter d'une plaque commémorative placée en 1904 sur la façade d'une maison de la place des Tilleuls, à Rolle. Davel, lui, a son morceau de bronze depuis 1898, sans compter le monument de Cully, celui de Vidy et la table de la Glisse.

L'Assemblée provisoire fit cependant frapper une médaille avant de se séparer, pour l'offrir à Frédéric-César Laharpe, qui n'en a pas été plus fier pour cela.

Le monument qui s'élève à Rolle dans l'île de la Harpe fut édifié à un moment où l'on ne songeait pas encore à lui donner ce nom. Il s'agissait d'élever un abri pour les barques. Pour cela, il fallait deux jetées. On réunit les fonds par souscription. Puis, une île artificielle fut créée en cet endroit, où l'on avait retrouvé des pilotis. On remblaya le bas-fond. C'était en 1833. Frédéric-César de la Harpe venait de mourir. La commission de l'île décida alors de lui donner le nom du grand patriote, qui était né dans une maison située en face. L'inauguration n'eut lieu qu'en 1844 (le 26 septembre).

L. Mogeon.

Sous les armes. — Deux fantassins voient passer, rayonnant sur son cheval, le colonel brigadier.

— Dis-voir, Samuel, aimerais-tu pas être colonel ?

— Ma foi non, j'en ai déjà plein le dos d'être simple troubad.

NOS VIEILLES CHANSONS

La montée à l'alpage.

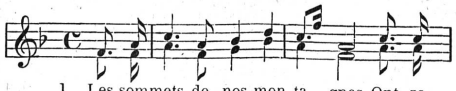

1. Les sommets de nos mon-ta - gnes Ont re-
2. Les oiseaux aux gais ra - ma - ges Font en-
3. Au le - ver du jour grand'mè - re Court dé-
4. L'ar-mail-li dans les vil - la - ges Passe a-

pris leurs frais a - tours ; Tout fleu - rit dans nos camten - dre leurs chan-sons, Font leurs nids dans le feuilja dans la mai - son, Et Go - thon, quit-tant Jeanvec de joy-eux cris ; Quand il voit de frais vi-

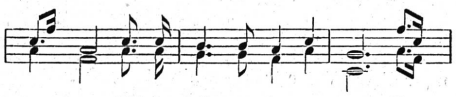

pa - gnes, L'hiron-delle est de re - tour, You
la - ge, Nous re - di - sent leurs chan-sons, You
Pier - re, Pleu-re plus que de rai - son, You
sa - ges, En chan-tant il leur sou - rit, You

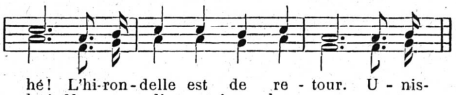

hé ! L'hi-ron-delle est de re - tour. U - nis-
hé ! Nous re - di - sent leurs chan - sons »
hé ! Pleu-re plus que de rai - son. »
hé ! En chan-tant il leur sou - rit. »

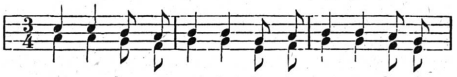

sez vos chan-son-net-tes Au ta - pa - ge des clo-

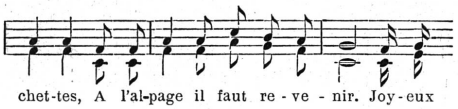

chet-tes, A l'al-page il faut re - ve - nir. Joy-eux

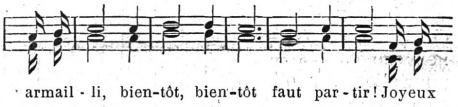

armail - li, bien-tôt, bien-tôt faut par - tir ! Joyeux

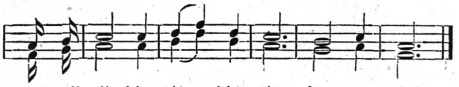

ar-mail - li, bien-tôt, bien-tôt faut par - tir !

Bravo ! bravo ! — Un citoyen briguant un siège au Grand Conseil et qui avait dans sa circonscription de nombreux employés des postes, haranguait ses électeurs.

« ... Oui, citoyens, c'est le devoir des conseils de la nation de s'occuper aussi du sort des employés postaux, ces modestes et fidèles serviteurs pour lesquels la journée commence le matin et ne finit que le soir ! »

UNE AMUSANTE REQUÊTE

Un de nos amis a l'obligeance de nous confier l'amusante lettre que voici, adressée en 1782, par David-Joseph Nicole, régent, à la Direction des Pauvres Français réfugiés à Lausanne. Nous en respectons l'orthographe.

Messieurs de l'honorable direction des Pauvres Français réfugiés dans cette ville.

Votre très soumis et obeissant serviteur vien très humblement se jetter à vos pieds pour vous suplier de lui accorder ou donner ce que par vôtre bienveillance lui avez accordé les autres année ce qui lui donnera toujour plus d'émulation a continuer d'avoir soins de vos pauvres enfans, vous priant de plus s'il vous étoit poscible de me faire la grâce que tous les trois mois l'un de vous messieurs put se transporter dans vôtre Ecole pour en faire la visite, je crois que celà donnerait un peu d'émulation aux pères et mères d'envoyé plus souvent leurs enfans à l'Ecole, car je voit avec déplaisir sur tout dans la saison ou nous sommes qu'il y a bien de la négligeance à l'Egard des pères et